

# ***L'indépendance énergétique de l'Union Européenne et le rôle de la France***



# L'indépendance énergétique de l'Union Européenne et le rôle de la France

---

## REFLEXION SEMANTIQUE PRELABLE

*Indépendance n'est pas sécurité ou encore sûreté.*

La sûreté rassemble les moyens nécessaires pour faire face aux actes ayant pour but de nuire au fonctionnement d'un système, ici énergétique, ce qui recouvre en particulier les actes de terrorisme, de piratage ou les faits de guerre.

La sécurité regroupe quant à elle les moyens nécessaires pour garantir le fonctionnement technique, physique, économique et environnemental du système énergétique. A ce titre sont concernées les actions de protection contre les catastrophes naturelles.

Enfin, l'indépendance consiste à ne pas dépendre du bon vouloir de sources extérieures pour accéder aux matières premières (ou aux technologies et matériels) énergétiques qui sont nécessaires au fonctionnement de l'économie nationale.

Il est clair que ces trois notions sont à la fois profondément différentes mais également indissociables, et que dans le sujet que nous abordons, le niveau d'indépendance a un impact majeur sur la problématique sécuritaire, compte tenu en particulier de ses ramifications géopolitiques, ces dernières pouvant elles-mêmes générer des problèmes de sûreté.

## L'UKRAINE, FACTEUR DE CRISTALLISATION DE L'ENJEU D'INDEPENDANCE

Ces dernières années la politique énergétique portée par la Commission Européenne se focalisait exclusivement sur l'impact environnemental et sur certains moyens spécifiques pour agir sur ce paramètre, à savoir les EnR et l'efficacité énergétique.

La récente crise ukrainienne a brutalement mis en lumière, et l'on peut dire « enfin ! », qu'un facteur majeur avait été négligé dans l'intervalle, celui de la sécurité d'approvisionnement, lui-même intimement lié au niveau de dépendance de l'UE vis-à-vis de fournisseurs extérieurs de matières premières énergétiques, voire d'équipements industriels liés à cette activité.

Ainsi le texte du projet de conclusions du Conseil Européen des 20 et 21 mars<sup>1</sup> 2014, indique qu'il faut « intensifier » les efforts destinés à réduire le niveau élevé de dépendance de l'UE pour le gaz, surtout pour les Etats-membres les plus dépendants. Contrairement au projet initial, il mentionne également la nécessité d'élaborer des moyens de renforcer le pouvoir de négociation de l'UE.

Cette prise de conscience est à la fois louable et importante, mais, comme nous allons le constater ci-après, elle reste encore assez limitée par rapport à la réalité de l'enjeu.

---

<sup>1</sup> Texte daté du 17 mars

La vulnérabilité réelle de l'UE, dans ce cas précis, concerne plus particulièrement l'**Allemagne**. Celle-ci a en effet, au-delà des contrats de fourniture de gaz (la Russie est le principal fournisseur de l'Allemagne avec 25 %, et également de l'Europe avec 30 % de la consommation totale<sup>2</sup>), des intérêts commerciaux et industriels croisés avec la Russie qui représentent des montants considérables.

Parallèlement, un autre impact gazier du conflit actuel pourrait être la tentation pour la Russie d'accélérer la concrétisation de ses négociations avec la Chine pour diversifier ses marchés et d'accélérer le déploiement de Southstream, pour bypasser l'Ukraine, l'UE tentant en représailles de bloquer le projet de son côté.

#### Evolution des importations de gaz pour les principaux pays européens, volume en Mtep

Pays	1995	2011	évolution 2011/1995
<b>UE 27</b>	<b>181,2</b>	<b>351,9</b>	<b>94%</b>
Allemagne	55,3	73,2	32%
Italie	28,6	57,6	101%
<b>France</b>	<b>28,1</b>	<b>41,6</b>	<b>48%</b>
Belgique	10,4	18,7	80%
Espagne	7,5	30,9	312%
Pays-Bas	2,8	16,5	489%
Pologne	5,8	9,7	67%
Royaume-Uni	1,5	45,2	2913%
Suède	0,8	1,2	50%

Source : Commission Européenne

Autre conséquence de la crise ukrainienne : elle donne des arguments à la Pologne<sup>3</sup> dans son plaidoyer pro-charbon. Celle-ci a en effet beau jeu de dire que sa dépendance à 50 % du gaz russe, ne peut pas la conduire à se passer à moyen terme de sa principale ressource nationale, si polluante soit-elle. Et cette dépendance n'est rien à côté des 76 % de la Grèce ou des 100 % de la Finlande. Curieusement les deux dossiers « accès au gaz russe » et « politique climatique de l'UE » sont donc désormais indissociables.

In fine, sur proposition du Danemark au Conseil, celui-ci devrait donc demander à la Commission de réaliser une étude approfondie sur la sécurité énergétique de l'UE et de **produire d'ici juin 2014 « un plan global de réduction de la dépendance énergétique »**.

#### LE NIVEAU DE DEPENDANCE ENERGETIQUE DE L'EUROPE

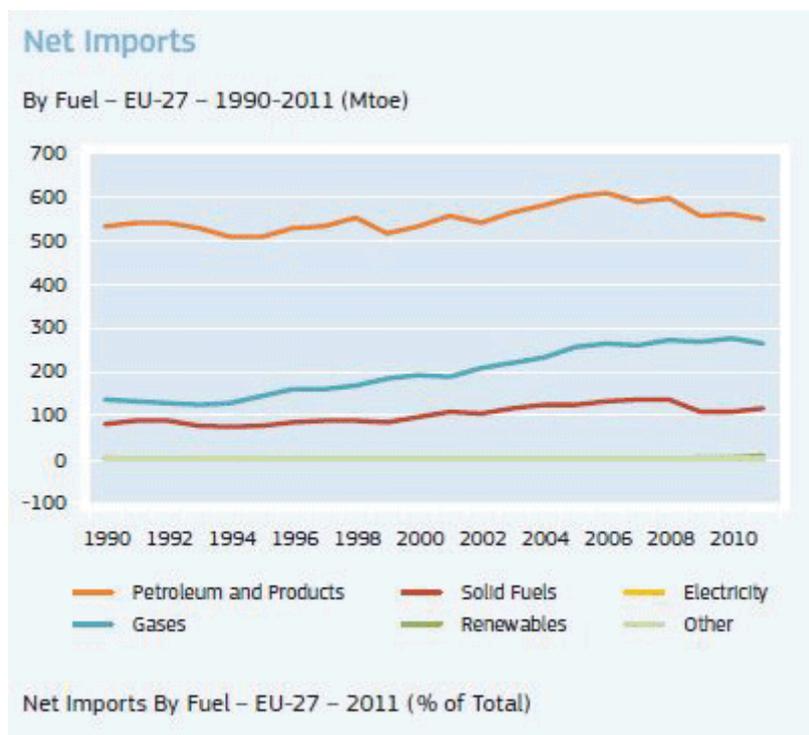
La dépendance énergétique de l'UE est élevée par rapport aux autres régions du monde, mais, surtout, elle est en voie de dégradation, alors que dans le même temps, les Etats-Unis enregistrent un mouvement inverse extrêmement spectaculaire depuis la découverte et l'exploitation de gaz de schiste sur leur territoire.

Ainsi, alors qu'elle ne produit que 6,5 % de l'énergie mondiale (un peu plus de 800 Mtep), l'UE utilise encore 13,4 % de l'énergie primaire consommée dans le monde, ceci malgré une intensité énergétique qui est

<sup>2</sup> La dépendance de l'UE28 vis-à-vis du gaz russe ayant augmenté ces dernières années.

<sup>3</sup> Appuyée par la République Tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie.

passée de 174 à 144<sup>4</sup> en 15 ans. Cela signifie que l'UE doit importer en grande partie ses ressources énergétiques pour répondre à sa demande intérieure.



Source : Commission Européenne

Cela fait de l'UE la seule région au monde aussi fortement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement, et donc la région la plus vulnérable géopolitiquement de l'ensemble du monde. A l'inverse, la Chine se trouve pour le moment à un quasi équilibre, tandis que la révolution des hydrocarbures de schiste conduit progressivement les Etats-Unis vers une position d'exportateur d'hydrocarbures et de premier producteur mondial de pétrole et de gaz.

<sup>4</sup> En Tep / million € PIB05



Plus grave encore, alors même que la crise de 2008 a eu pour effet très net de faire stagner la demande globale, cette dépendance s'aggrave inexorablement : de 43 % en 1995, elle est passée à 47 % en 2000 pour atteindre actuellement 55 %.

Sur les 15 dernières années, l'aggravation a concerné tous les combustibles fossiles :

- Pour le charbon la dépendance est passée de 21 % à 42 % malgré une baisse de la consommation de 22 % ;
- Pour le pétrole elle est passée de 78 % à 92% malgré 8 % de baisse de consommation ;
- Pour le gaz naturel, elle est passée de 43 % à 67 % avec une hausse de consommation de 19 %.

A l'inverse la production interne d'énergie de l'UE a chuté de 16 % en volume en 15 ans et elle ne repose en final que sur 4 sources principales :

#### Evolution de la structure de la production d'énergie finale dans l'UE

En % du total	1995	2000	2011
Energie nucléaire	24	26	29
Charbon	29	23	21
EnR	9	10	20
Gaz	20	22	17
Pétrole	18	18	11
Part non fossile	33	36	49

*N.B. l'écart à 100 % est lié aux déchets*

Une double constatation en résulte :

- le poids de la part non fossile dans la production énergétique résidente de l'UE atteint maintenant la moitié du total, contre un tiers il y a 15 ans ;
- **l'énergie nucléaire constitue de loin la principale source résidente d'énergie de l'UE.**

#### LA POSITION DES ETATS-MEMBRES

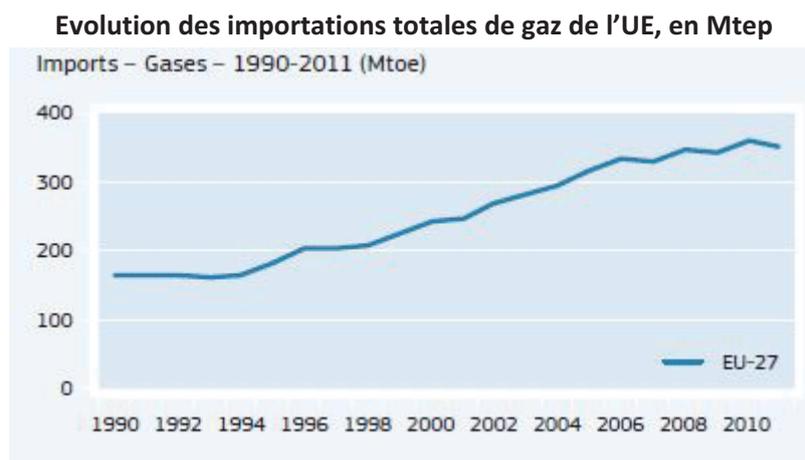
Dans ce cadre général d'évolution, il est important de comprendre que chaque Etat-membre a une contribution spécifique.

Tout d'abord la dégradation du niveau de dépendance provient de la chute de la production nationale des Etats qui disposaient de ressources propres importantes. C'est le cas en particulier pour le Royaume-Uni (gaz et pétrole) qui est passé en 15 ans d'exportateur net à un taux de dépendance de 36 %.

De même les Pays-Bas, du fait de la stagnation de leurs gisements de gaz, sont passés de 21 à 31 % de dépendance, et la Pologne, du fait de la baisse internationale des prix du charbon, est passée de l'équilibre à une dépendance de 34 %.

Concernant les pays très dépendants structurellement, l'Allemagne (malgré le charbon et le lignite) est passée de 57 à 62 %, avec une facture annuelle d'importations qui avoisine les 100 Mds €, l'Espagne, du fait d'une forte croissance économique, est passée de 74 à 82 %, tandis que l'Italie, à 83 %, restait stable.

Comme nous l'avons vu en introduction, l'Allemagne tient sa vulnérabilité surtout du gaz qui représente 23 % de sa consommation totale (en France cette part n'est que de 18%).



Source : Commission Européenne

Par énergie, nous constatons que la dépendance de tous les grands Etats-Membres vis-à-vis du pétrole est totale avec des taux compris entre 90 et 100 %<sup>5</sup>, la seule exception étant le Royaume-Uni avec 27 %. **Ces importations de pétrole représentent en volume près de 60 % de la totalité des importations énergétiques de l'UE, et elles devraient donc constituer la priorité des priorités énergétiques de la politique énergétique communautaire.** Or, les « paquets énergies-climat » sont, pour l'instant, restés muets sur le sujet.

Pour les autres énergies fossiles, la situation est plus nuancée, mais il s'agit surtout d'exceptions sur une base de dépendance assez élevée. Ces exceptions sont :

- Pour le charbon, la Pologne et dans une moindre mesure le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne.
- Pour le gaz, on peut citer surtout les Pays-Bas et encore une fois le Royaume-Uni.

### L'IMPACT DES CHOIX FRANÇAIS SUR CE NIVEAU DE DEPENDANCE

Dans ce contexte, la France constitue l'un des rares pays amortisseurs de cette perte d'indépendance (son taux de dépendance étant resté stable à 49 % sur la période), avec la Suède (taux de dépendance stable à 38 %). Mais surtout il partage avec cette dernière le fait que son niveau élevé d'indépendance ne provient pas de ressources fossiles résidentes (comme le charbon pour la Pologne, ou le gaz pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni).

La France assure en particulier à elle seule, la moitié de la production nucléaire européenne et avec son hydraulique 11 % de la production totale d'EnR de l'Union. Grâce à ces deux productions, elle assure 16 % (132 Mtep<sup>6</sup> sur un total de 807) de la production d'énergie résidente de l'UE et le tiers de la production d'énergie non carbonnée.

**Sans le secteur électrique français, le taux de dépendance énergétique de l'UE ne serait plus de 53 % mais de 60 %.**

La Suède, de son côté, accompagne bien la France avec un mix énergétique largement décarbonné (63 %) grâce au nucléaire, à l'hydraulique et à la biomasse (bois)

<sup>5</sup> Le taux de dépendance pétrolier de l'UE 28 ressort à 92 %, contre seulement 67 % pour le gaz naturel.

<sup>6</sup> Il est important de noter que la production d'énergie nucléaire est comptabilisée, non en production nette mais en valeur primaire, c'est-à-dire réévaluée d'un coefficient de 2,5 pour tenir compte du ratio de conversion énergétique propre aux usines électriques thermiques.

## Evolution du taux de dépendance énergétique des principaux pays européens, toutes énergies confondues

en %	1995	2005	2011
<b>UE à 27</b>	<b>43,2</b>	<b>52,4</b>	<b>53,8</b>
Allemagne	56,8	61,2	61,1
Belgique	80,9	80,1	72,9
Danemark	33,3	-50,9	-8,5
Espagne	71,7	81,4	76,4
France	48	51,7	48,9
Italie	82	84,4	81,3
Pays-Bas	18,3	38,4	30,4
Pologne	0	17,6	33,7
Royaume-Uni	-16,2	13,4	36

Source : Commission Européenne

### LE ROLE POTENTIEL DE LA FRANCE SUR L'EVOLUTION DE L'INDEPENDANCE DE L'UE

Compte tenu des risques avérés ou potentiels qui pèsent sur la sécurité d'approvisionnement de l'UE, il est essentiel que la France joue un rôle moteur et éclairé sur le sujet. Cela peut s'organiser autour de cinq axes :

- ❖ Le premier axe consiste à mettre en avant la mutualisation des avantages possédés par chacun des Etats. L'approche portée par les ONG qui visent à imposer une approche unique top-down est non seulement irréaliste mais contre-productive. A l'horizon 2030, imposer des contraintes équivalentes à la Pologne, à la France, à la Suède ou à l'Allemagne apparaît peu pertinent. Sur ce plan, la reconnaissance par la CE de « *la nécessité de respecter la liberté des Etats-Membres à déterminer leur bouquet énergétique* » va dans le bon sens.
- ❖ Le second axe consiste à conforter l'avantage nucléaire, qui représente un facteur important dans l'indépendance énergétique de l'Europe. A noter d'ailleurs sur ce plan, que l'Etat-Membre qui vient juste derrière la France, au niveau du poids nucléaire, est... l'Allemagne avec 12 % du total européen.
- ❖ Le troisième axe consiste à renforcer la part des EnR mais de façon cohérente et mesurée. Là encore la France et l'Allemagne qui représentent déjà 30 % de l'ensemble de la production européenne peuvent jouer un rôle majeur
- ❖ Le quatrième axe consiste pour la France à agir sur la demande de pétrole, dont elle dépend à 44 % dans son approvisionnement énergétique (pour une facture de 60 Mds€ environ). Sur ce plan elle n'est dépassée que par l'Espagne (51 %), et se trouve à égalité avec le Royaume-Uni, alors que le poids équivalent pour l'Allemagne n'est que de 38 % et pour le Suède de 32%.
- ❖ Le cinquième axe consiste, dans le cadre du GCG (Gas Coordination Group), à faire avancer les accords techniques et commerciaux permettant à court terme d'inverser les flux gaziers provenant de Russie (Ukraine-Slovakia streams) en flux gaziers ouest-est (EUStream), ou en utilisant les capacités disponibles du Nordstream pour remplacer le gaz russe d'origine terrestre, par des flux issus des usines de LNG situés à l'Ouest de l'Europe.